

# Déjections canines et avortements

En Suisse, le parasite *Neospora caninum* est impliqué dans 25 à 30% des avortements. Les déjections canines sont toujours et encore suspectées d'être la source principale d'infection. Cette hypothèse est toutefois erronée. Aujourd'hui, nous savons que dans la majorité des cas, l'animal est déjà infecté dans l'utérus en tant que fœtus par cet agent pathogène sournois.

Le parasite *Neospora caninum* fait partie des parasites unicellules microscopiques (protozoaire). Il n'est visible qu'au microscope. Chez le chien (= hôte définitif), il se développe dans l'intestin.

Les chiens infectés n'excrètent que rarement des oeufs infectieux de parasites (oocystes) avec les déjections. Le nombre d'oeufs excrétés dans les déjections canines semble rarement suffire pour infecter un bovin. C'est pourquoi le chien joue un rôle subalterne dans la transmission aux bovins.

Les examens en Suisse ont montré que les chiens de ferme sont généralement infectés par ce parasite. Ils se sont vraisemblablement infectés en mangeant les arrière-faix de vaches infectées. Les chiens des villes sont nettement moins touchés. Les chiens ne présentent en général aucun symptôme de l'infection. Les renards ne sont pas porteurs de ce parasite. On n'a pas encore clarifié si d'autres animaux (rats, souris) peuvent transmettre le parasite.

## La maladie chez le bovin (néosporose)

Le parasite se fixe, après l'infection du bovin, dans divers tissus et

surtout dans le cerveau. L'animal produit ensuite des anticorps, mais ceux-ci ne peuvent pas tuer les agents pathogènes cachés dans les tissus. Les animaux restent donc leur vie entière porteurs du parasite. Selon des examens provisoires, environ 12% des vaches sont infectées en Suisse. L'infection par *Neospora caninum* cause rarement des symptômes chez le veau, la génisse ou la vache, p. ex. faiblesse, cécité ou démarche chancelante. Ainsi, on ne voit généralement pas que ces animaux sont infectés. Seul un examen de laboratoire peut confirmer le soupçon.

En cas de gestation d'un animal infecté, l'agent pathogène atteint l'utérus via la circulation sanguine et infecte généralement le fœtus. De temps à autre, une vache infectée met au monde un veau non infecté. Si le fœtus est infecté, un avortement se produit dans environ 15% des gestations. Mais dans la plupart des cas, le fœtus survit à l'infection in-utéro. Ces veaux sont infectés par *Neospora* lors de la naissance et restent porteurs du parasite leur vie durant. On ne voit pas que ces veaux sont infectés, car ils ne présentent généralement aucun symptôme. Ce n'est que dans



Les déjections canines jouent un faible rôle dans la transmission

de rares cas que les symptômes décrits plus haut sont observés. Une vache infectée peut ainsi avorter une fois, puis mettre au monde un veau vivant, infecté ou non, et puis à nouveau avorter.

Dans tous les cas, l'animal infecté excrète d'énormes quantités de parasites lors de l'avortement ou la naissance. En mangeant un placenta infectieux, les chiens, mais également les autres bovins, peuvent s'infecter. Une autre transmission de vache à vache n'a pas lieu. Ainsi, les vaches testées positives à *Neospora* ne représentent en général aucun risque d'infection pour les autres vaches.

**Aujourd'hui, nous savons que la plupart (90%) des animaux testés positifs à *Neospora* ont été infectés dans l'utérus de leur mère. Environ 10% des génisses et vaches touchées se sont infectées en mangeant un fourrage souillé par des déjections canines.**

Une étude en Suisse a montré que les exploitations agricoles qui ont un intense passage de chiens présentent plus d'avortements par *Neospora caninum*. Etant donné que les chiens n'excrètent que spo-

radiquement *Neospora*, le chien responsable ne peut pas être retrouvé. Par des feuilles informatives au bord des pâturages, les propriétaires de chiens peuvent être rendus attentifs pour éviter que les chiens ne fassent leurs besoins dans les prairies.

## Problème des examens en cas d'avortements

Chaque avortement chez un bovin qui était gestant depuis plus de trois mois doit être annoncé au vétérinaire (ordonnance sur les épizooties). En cas d'avortement sur l'alpage, dans une exploitation de commerce ou lors d'un deuxième avortement en moins de 4 mois, le vétérinaire doit entamer les examens prescrits légalement, c'est-à-dire qu'il doit envoyer un échantillon de sang et des parties des arrière-faix. S'il n'exige aucun examen supplémentaire, le laboratoire n'examine que les trois maladies prescrites par la loi (IBR, bang, rickettsiose/coxiellose). Etant donné que ces infections ont été combattues en Suisse avec beaucoup de succès, celles-ci sont maintenant relativement rares. C'est pourquoi le résultat des examens est presque toujours «négatif» (= aucun agent pathogène



L'infection du veau se fait durant la gestation



Ne pas laisser traîner les arrière-faix!

défecté). Mais le résultat ne se réfère qu'aux trois maladies citées! L'agriculteur et le vétérinaire devraient exiger une clarification exacte des causes de l'avortement et ainsi également faire une recherche de néosporose. Pour cela, le fœtus (entier), des parties des arrière-faix et du sang de la mère doivent être envoyés.

Aujourd'hui, les agents pathogènes les plus dangereux et les plus courants conduisant à un avortement sont *Neospora caninum* et le virus BVD (voir TORO 3/05). Le parasite *Neospora caninum* peut aujourd'hui, par des méthodes modernes, être détecté dans l'avorton. C'est pourquoi ces deux maladies devraient être contrôlées ensemble déjà lors du deuxième avortement en l'espace de quelques mois!

Un seul contrôle sanguin positif chez l'animal qui a avorté ne prouve pas que *Neospora caninum* en est la cause.

#### Traitement ou vaccination

Les animaux adultes infectés par *Neospora caninum* ne peuvent pas être traités. Actuellement, il y a des essais pour briser la chaîne d'infection chez les lignées génétiquement intéressantes. Pour ce faire, les veaux de mères infectées sont traités juste après la naissance. Actuellement, il n'y a encore aucun vaccin efficace contre la néosporose. Étant donné qu'elle fait partie des causes d'avortement les plus fréquentes au niveau mondial, les recherches dans ce domaine sont intensives.

*Conseil scientifique:  
Dr M. Hässig, Université de Zurich*

#### Soupçon

Un soupçon d'avortement dû à *Neospora* doit apparaître:

- en cas d'avortements uniques, à des intervalles irréguliers, sur une longue période
- lorsqu'il y a plusieurs avortements chez des animaux apparentés du côté maternel
- lorsque la même vache avorte pour la deuxième fois

#### Assainissement

- Lors du deuxième avortement en l'espace de 4 mois, il s'agit à la base de mettre en place avec le vétérinaire des examens élargis (inclure la BVD et *Neospora*)
- Éliminer à long terme les vaches positives à *Neospora* et ne pas les utiliser pour la remonte (produire des veaux d'engraissement)
- Contrôler les animaux apparentés (mère, filles, soeurs, etc.)

#### Prévention

- Les arrière-faix et les fœtus avortés n'ont rien à faire sur le tas de fumier (le chien de ferme va s'infecter!)
- Les autres bovins ne doivent pas manger les arrière-faix
- Le fourrage ne doit jamais être souillé par des déjections canines
- Le fourrage devrait également être protégé des rongeurs, étant donné qu'on ne sait pas si une transmission est possible
- Information aux propriétaires de chiens comme quoi leurs chiens ne devraient pas faire leurs besoins dans les pâturages (panneau au bord des pâturages)